



DE DION & PATRIMOINE CARQUEFOU



LIEU DE MÉMOIRE & RALLYE MARQUIS DE DION Château de Maubreuil 3 & 4 Juin 2023



Madame, Monsieur,

Bienvenue au Château de Maubreuil Carquefou,
Lieu de Mémoire ESPACE PATRIMONIAL MARQUIS DE DION.



INAUGURATION LIEU DE MEMOIRE « MARQUIS DE DION » et RALLYE HISTORIQUE CARQUEFOU - LA BAULE-ESCOUBLAC

- Véhicules De Dion-Bouton et toutes marques, antérieurs 1930 -

Déroulement du week-end ♦ 3 & 4 JUIN 2023

À CARQUEFOU

Vendredi 2 | Après-midi
Samedi 3 | 11h

- Accueil des participants (venant de loin) à Maubreuil.
- Arrivée des derniers participants (10h maxi).
- Les véhicules devront être en place pour 11h.
- Exposition des véhicules dans le parc du Château.
- Accueil invités.

Samedi 3 | 12h

- Inauguration du Lieu Mémoire Marquis De Dion.
- Cocktail offert - Buffet (réservé invités et participants inscrits).

Samedi 3 | Après-midi
Samedi 3 | Dîner

- Une balade des véhicules sur Carquefou et alentours est proposée (aux participants qui le souhaitent).
- Participants et invités (site de Maubreuil).

À L'AÉRODROME DE LA BAULE-ESCOUBLAC

Samedi 3 | Dimanche 4

- Centenaire de l'aérodrome d'Escoublac.
- Exposition d'avions d'époque et de voitures de collection, baptêmes en hélicoptère.
- Restauration et rafraîchissements sur place (food-trucks, buvette & bar restaurant le JAZZ VOLANT).

RALLYE HISTORIQUE MARQUIS DE DION - CARQUEFOU - LA BAULE-ESCOUBLAC

Dimanche 4 | 7-8h

- Départ du Rallye de Maubreuil (Parcours vers La Baule-Escoublac).
- Les participants qui le souhaitent pourront se rendre au lieu de rassemblement, entre 10-11h, situé à PORNICHET - Maison de Quartier Le Guézi - Av Parc Lassale. Après regroupement vers 11h15, les participants reprendront la route pour une parade dans La Baule vers Escoublac. Les véhicules et plateaux pourront stationner sur ce même lieu.

Dimanche 4 | 12-13h

- Possibilité d'être accompagné de son plateau d'assistance (Stationnement prévu à l'Aérodrome).
- Arrivée des participants à l'Aérodrome La Baule-Escoublac.
- Exposition sur le site.
- Restauration.
- Fin de prestation.

Dimanche 4 | 18h



DE DION & PATRIMOINE CARQUEFOU



LIEU DE MÉMOIRE & RALLYE MARQUIS DE DION Château de Maubreuil 3 & 4 Juin 2023

FICHE D'ENGAGEMENT

Nom Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____
Téléphone : _____ Mail : _____

VEHICULE

Marque : _____ Type : _____ Année : _____
Moteur : _____ Cylindres : _____ Cylindrée : _____ Puiss. Fisc : _____
Carrosserie : _____ Nbre de places : _____
Particularités Historiques : _____
Police Assurance-Compagnie : _____ N° _____ Expire le : _____

EQUIPAGE

Conducteur (nom/prénom) : _____ Passager(s) : _____
Permis de conduire N° : _____ Délivré le : _____ à : _____

PARTICIPATION - ENGAGEMENT

- GRATUIT -

Pour équipages venant de +300 km et arrivant le vendredi 2 juin, 50 € sur la nuitée de ce jour sera prise en charge par l'organisation (*directement déduit de votre facture à l'hébergement*).

L'hébergement est possible dans l'Espace Maubreuil (*préciser les nuitées*).

Hébergement : **vendredi 2 juin** ☐ **samedi 3 juin** ☐ **dimanche 4 juin** ☐

Les participants doivent s'affranchir directement de leur réservation.

- Hôtel Château de Maubreuil : +33 2 21 70 03 70 - conciergerie@chateaudemaubreuil.com

- Maubreuil Séminaires : +33 2 28 09 11 00 - maubreuil@maubreuil-seminaires.fr

(ou autres, au choix de chacun)

Date limite d'inscription : 20 MAI 2023

Je soussigné _____ déclare m'engager à l'évènement « Lieu de Mémoire Rallye Marquis De Dion ». J'ai pris connaissance du règlement joint et l'accepte sans réserve.
De fait, mon inscription ne sera définitive qu'après confirmation des organisateurs.

Fait à _____ Le ____ / ____ /2023

Signature

précédé de la mention « lu et approuvé »



DE DION & PATRIMOINE CARQUEFOU



LIEU DE MÉMOIRE & RALLYE MARQUIS DE DION RÈGLEMENT

Article 1 : Dénomination

L'association DE DION & PATRIMOINE, membre de l'Amicale De Dion-Bouton affiliée F.F.V.E. n° 143 organise les 3/4 juin 2023 une exposition et randonnée-rallye touristique dénommées RALLYE MARQUIS DE DION sans aucune connotation de chronométrage. La randonnée-rallye, se déroulera le dimanche 4 juin entre le Château de Maubreuil Carquefou et l'Aérodrome La Baule-Escoublac ; elle est ouverte aux véhicules De Dion-Bouton et toutes marques, construits avant 1930.

Article 2 : Obligations

Les participants devront se conformer au code de la route, aux arrêtés municipaux des localités traversées ainsi qu'aux règlements de la FFVE. Le véhicule devra être en conformité avec la législation de contrôle technique et sera correctement assuré ; sa carte grise et autorisation de circulation devront être en règle. A bord du véhicule, 1 gilet de sécurité par personne, 1 triangle de signalisation et 1 extincteur en état de fonctionnement seront obligatoires.

Article 3 : Engagement

Les droits d'engagement avec le véhicule inscrit, couvrent la prise en charge des participants du samedi 3 juin 8h au dimanche 4 juin 18h. A l'issue de leur inscription, les participants recevront une confirmation de leur engagement après contrôle de la conformité du véhicule à la nature de la manifestation. L'association se réserve le droit d'accepter ou de refuser un engagement, d'annuler ou de modifier la manifestation sans avoir à se justifier. Les décisions de l'association sont souveraines et sans appel. La date limite des inscriptions est fixée au 30 avril 2023. Les inscrits refusés recevront leurs droits d'engagement dans leur intégralité. En cas d'annulation de la part d'un équipage au-delà du 30 avril 2023, l'association sera amenée à conserver les droits d'engagement versés, sauf en cas de force majeure. Les dépenses personnelles restent à la charge des personnes qui les engagent.

Article 4 : Assurance

L'association De Dion & Patrimoine est assurée en responsabilité civile, conformément à la législation. Cela ne dispense pas les participants de l'assurance obligatoire pour tout véhicule terrestre à moteur.

Article 5 : Publicité

Les participants devront fixer à l'avant de leur véhicule la plaque distinctive de la manifestation sans que celle-ci ne masque la plaque minéralogique ; elle sera remise avec les documents de route le samedi matin 3 juin et devra rester fixée pendant toute la durée de la manifestation. Tout photographe ou cinéaste désirant prendre photos ou films dans un but commercial devra avoir l'autorisation des organisateurs.

Article 6 : Réclamations

Tous les cas non prévus seront tranchés par les organisateurs. L'inscription implique l'adhésion sans réserve des participants au présent règlement.
